

---

---

**Systèmes de management  
environnemental — Lignes directrices  
pour intégrer l'éco-conception**

*Environmental management systems — Guidelines for incorporating  
ecodesign*

iTeh Standards  
(<https://standards.itih.ai>)  
Document Preview

[ISO 14006:2020](https://standards.itih.ai/catalog/standards/iso/5b4fcdba-50bf-4b2f-8185-8f5a1b51beac/iso-14006-2020)

<https://standards.itih.ai/catalog/standards/iso/5b4fcdba-50bf-4b2f-8185-8f5a1b51beac/iso-14006-2020>



iTeh Standards  
(<https://standards.iteh.ai>)  
Document Preview

[ISO 14006:2020](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/5b4fcdba-50bf-4b2f-8185-8f5a1b51beac/iso-14006-2020)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/5b4fcdba-50bf-4b2f-8185-8f5a1b51beac/iso-14006-2020>



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2020

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8  
CH-1214 Vernier, Genève  
Tél.: +41 22 749 01 11  
Fax: +41 22 749 09 47  
E-mail: [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web: [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

## Sommaire

Page

<b>Avant-propos</b> .....	<b>v</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>vi</b>
<b>1 Domaine d'application</b> .....	<b>1</b>
<b>2 Références normatives</b> .....	<b>1</b>
<b>3 Termes et définitions</b> .....	<b>1</b>
3.1 Termes relatifs à l'organisme et au leadership.....	1
3.2 Termes relatifs à la planification.....	3
3.3 Termes relatifs au support et à la réalisation des activités opérationnelles.....	6
3.4 Termes relatifs à l'évaluation et à l'amélioration des performances.....	7
<b>4 Contexte de l'organisme</b> .....	<b>9</b>
4.1 Compréhension de l'organisme et de son contexte.....	9
4.2 Compréhension des besoins et attentes des parties intéressées.....	9
4.3 Détermination du domaine d'application du système de management environnemental.....	10
4.4 Système de management environnemental.....	10
<b>5 Leadership</b> .....	<b>11</b>
5.1 Leadership et engagement.....	11
5.1.1 Généralités.....	11
5.1.2 Bénéfices de l'éco-conception.....	11
5.1.3 Aspects stratégiques de l'éco-conception.....	12
5.2 Politiques environnementale et d'éco-conception.....	13
5.2.1 Politique environnementale.....	13
5.2.2 Politique d'éco-conception.....	13
5.3 Rôles, responsabilités et autorités au sein de l'organisme.....	13
<b>6 Planification</b> .....	<b>14</b>
6.1 Actions à mettre en œuvre face aux risques et opportunités.....	14
6.1.1 Généralités.....	14
6.1.2 Aspects environnementaux.....	15
6.1.3 Exigences légales et autres (c'est-à-dire obligations de conformité).....	16
6.1.4 Planification d'actions.....	16
6.2 Objectifs environnementaux et planification des actions pour les atteindre.....	17
<b>7 Support</b> .....	<b>17</b>
7.1 Ressources.....	17
7.2 Compétences.....	17
7.3 Sensibilisation.....	18
7.4 Communication.....	18
7.5 Informations documentées.....	19
<b>8 Fonctionnement</b> .....	<b>19</b>
8.1 Planification et maîtrise opérationnelles.....	19
8.1.1 Généralités.....	19
8.1.2 Intégration de l'éco-conception au processus de conception et développement.....	19
8.2 Préparation et réponse aux situations d'urgence.....	21
<b>9 Évaluation des performances</b> .....	<b>21</b>
9.1 Surveillance, mesure, analyse et évaluation.....	21
9.1.1 Généralités.....	21
9.1.2 Évaluation de la conformité.....	21
9.2 Audit interne.....	22
9.3 Revue de direction.....	22
<b>10 Amélioration</b> .....	<b>22</b>
10.1 Généralités.....	22
10.2 Non-conformité et actions correctives.....	22

10.3	Amélioration continue.....	22
<b>11</b>	<b>Activités d'éco-conception dans le processus de conception et développement.....</b>	<b>23</b>
11.1	Généralités.....	23
11.2	Conception et développement.....	23
11.3	Comment commencer à mettre en œuvre l'éco-conception.....	23
11.4	Établissement d'un plan d'intégration de l'éco-conception au processus de conception et développement.....	24
<b>Annexe A</b>	<b>(informative) Rôle de la direction et enjeux stratégiques dans l'éco-conception.....</b>	<b>25</b>
<b>Annexe B</b>	<b>(informative) Corrélation du présent document avec d'autres Normes internationales relatives à l'éco-conception.....</b>	<b>30</b>
<b>Annexe C</b>	<b>(informative) Éco-conception et processus de conception et développement.....</b>	<b>32</b>
<b>Annexe D</b>	<b>(informative) Clarification des concepts.....</b>	<b>34</b>
<b>Bibliographie</b>	.....	<b>35</b>

iTeh Standards  
(<https://standards.iteh.ai>)  
Document Preview

[ISO 14006:2020](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/5b4fcd8a-50bf-4b2f-8185-8f5a1b51beac/iso-14006-2020)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/5b4fcd8a-50bf-4b2f-8185-8f5a1b51beac/iso-14006-2020>

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir [www.iso.org/directives](http://www.iso.org/directives)).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir [www.iso.org/brevets](http://www.iso.org/brevets)).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir [www.iso.org/avant-propos](http://www.iso.org/avant-propos).

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 207, *Management environnemental*, sous-comité SC 1, *Systèmes de management environnemental*, en collaboration avec le comité technique CEN/SS S26, *Management environnemental*, du Comité européen de normalisation (CEN) conformément à l'Accord de coopération technique entre l'ISO et le CEN (Accord de Vienne).

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 14006:2011) qui a fait l'objet d'une révision technique. Les principales modifications par rapport à l'édition précédente sont les suivantes:

- [Article 6](#), qui couvrait l'éco-conception à un niveau opérationnel, a été supprimé en raison de l'élaboration de l'IEC 62430:2019 (les informations de base ayant toutefois été conservées dans la nouvelle [Annexe C](#));
- la structure a été adaptée conformément à l'ISO 14001:2015;
- les encadrés relatifs à l'ISO 14001 et à l'ISO 9001 ont été supprimés;
- du texte a été ajouté pour traiter des enjeux environnementaux liés à l'externalisation de l'éco-conception;
- un nouvel [Article 11](#) couvrant les problématiques en matière de management associées à la mise en œuvre de l'éco-conception a été ajouté.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse [www.iso.org/fr/members.html](http://www.iso.org/fr/members.html).

## Introduction

### 0.1 Public

Le présent document est essentiellement destiné à des organismes disposant d'un système de management environnemental (SME), tel que décrit dans l'ISO 14001, qu'il soit ou non associé à un système de management de la qualité (SMQ). Le présent document peut également être utile pour les organismes qui possèdent uniquement un SMQ, ainsi que pour les organismes qui ne possèdent pas de SME ou de SMQ formalisé, mais qui sont intéressés par la réduction des impacts environnementaux négatifs de leurs produits.

NOTE Dans le présent document, le terme «produit» couvre à la fois les biens et les services (voir [3.2.3](#)).

### 0.2 Concepts et définitions

Les organismes reconnaissent actuellement tant la nécessité de réduire les impacts environnementaux négatifs du ou de leurs produits que celle d'inclure des considérations environnementales dans le processus de conception et développement, en appliquant la pensée en cycle de vie. Ce processus est généralement baptisé «éco-conception». D'autres termes utilisés incluent «conception éco-responsable», «conception pour l'environnement», «conception durable» et «conception verte». Le terme «éco-conception» est utilisé dans l'ensemble du présent document.

NOTE Dans le présent document, conception et développement sont considérés comme formant un processus et sont désignés par le terme unique «processus de conception et développement».

L'éco-conception est définie dans le présent document comme étant une approche méthodique, qui prend en considération les aspects environnementaux du processus de conception et développement dans le but de réduire les impacts environnementaux négatifs tout au long du cycle de vie d'un produit. Dans le présent document, il est entendu qu'il convient que le SME tienne compte du processus de conception et développement, et, dans ce cadre, de l'éco-conception, dans le but d'améliorer la performance environnementale relative aux produits.

Il convient d'appliquer l'éco-conception aux produits nouveaux et existants, y compris la modification des processus, le cas échéant, pour la livraison des produits.

### 0.3 Pensée cycle de vie et compromis

#### 0.3.1 Pensée en cycle de vie

La pensée en cycle de vie est essentielle pour l'éco-conception.

La pensée en cycle de vie désigne la prise en considération des aspects environnementaux associés à un produit au cours de l'intégralité de son cycle de vie. Cela implique la prise en considération d'étapes consécutives et liées, telles que:

- acquisition des matières premières;
- conception et développement;
- fabrication;
- livraison et installation;
- utilisation (notamment réutilisation, maintenance, réparation, reconditionnement, remise à neuf et modernisation);
- traitement en fin de vie;
- élimination.

**NOTE** Dans le présent document, le terme «cycle de vie» diffère d'autres termes ayant trait aux produits, par exemple le terme «cycle de vie du produit (CVP)» décrit les étapes de commercialisation d'un produit: introduction, croissance, maturité et déclin, et le terme «gestion du cycle de vie du produit (GCVP)» décrit un système utilisé pour gérer les données et le processus de conception associés à la vie d'un produit, de son processus de conception et développement jusqu'à sa fabrication et son élimination finale.

### 0.3.2 Compromis

Dans le présent document, les compromis, inhérents à l'éco-conception, s'entendent comme l'établissement d'un bilan des avantages et des inconvénients de diverses exigences environnementales ayant trait à des produits, et des solutions produit alternatives pour prendre une décision informée sur la base d'un bénéfice net pour les parties intéressées.

## 0.4 Pourquoi mettre en œuvre l'éco-conception?

Les législations, codes de conduite et demandes des clients relatifs aux impacts environnementaux des produits se multiplient dans le monde entier. Cela conduit nombre d'organismes à se concentrer sur l'amélioration de la performance environnementale de leurs produits à chacune des différentes étapes de leur cycle de vie. Ces organismes ont besoin de recommandations relatives à la manière d'élaborer et de mettre en œuvre des approches méthodiques en matière d'éco-conception, dans le but d'atteindre leurs objectifs environnementaux et de permettre une amélioration continue de la performance environnementale de leurs produits. Cela aura un impact sur le processus de conception et développement, et devra être géré au sein du SME.

Un organisme et son ou ses produits ont des impacts sur l'environnement (par exemple, le changement climatique) qui découlent de ses aspects environnementaux. Il peut avoir une influence sur les aspects environnementaux liés à ses produits, par exemple la consommation d'énergie, par le biais de décisions de conception et développement.

Afin que cela soit bénéfique pour l'organisme et pour s'assurer que ce dernier atteint ses objectifs environnementaux, il est attendu que l'éco-conception fasse partie intégrante des activités économiques de l'organisme, en particulier en ce qui concerne le processus de conception et développement.

Les raisons pour lesquelles il convient qu'un organisme intègre l'éco-conception au sein de son processus de conception et développement incluent:

- a) la préoccupation croissante relative aux atteintes à l'environnement, par exemple, changement climatique, épuisement des ressources, disparition de la biodiversité, pollution;
- b) la reconnaissance des opportunités commerciales relatives à l'efficacité des ressources et à l'économie circulaire (par exemple, stratégies permettant de réduire les émissions de carbone et l'utilisation d'eau, et stratégies de prolongement de la vie du produit incluant la réutilisation, la réparation, la remise à neuf et le reconditionnement);
- c) la pensée en cycle de vie, qui facilite:
  - 1) l'identification d'exigences environnementales relatives à un produit, qu'elles soient exprimées par les clients et d'autres parties intéressées internes et externes;
  - 2) la prévention d'un transfert non intentionnel des impacts environnementaux au sein du cycle de vie.

## 0.5 Pourquoi intégrer l'éco-conception à un SME?

Comme indiqué dans l'ISO 14001, il est attendu d'un organisme qu'il prenne en considération la pensée en cycle de vie lorsqu'il détermine les aspects environnementaux de ses activités, produits et services qu'il identifie comme maîtrisables ou influençables. Le lien entre SME et processus de conception et développement permet par conséquent d'exiger l'identification des aspects environnementaux des produits et leurs impacts environnementaux associés à chaque étape du cycle de vie.

## 0.6 Quels sont les besoins et considérations lors de l'intégration de l'éco-conception à un SME?

L'intégration de l'éco-conception au processus de conception et développement doit être appuyée par la direction (voir [5.1](#)).

Lorsque l'éco-conception est mise en œuvre au sein d'un SME, il convient que la ou les personnes responsables du SME comprennent le processus de conception et développement (voir [Article 11](#)) ainsi que les enjeux environnementaux des produits et les exigences émanant des parties intéressées. De cette manière, l'intégrité du SME n'est pas mise en péril et les objectifs environnementaux des produits peuvent être atteints.

Lorsque l'éco-conception n'est pas mise en œuvre au sein d'un SME, il convient que l'organisme mette à disposition des personnes impliquées dans le processus de conception et développement des formations et des recommandations environnementales relatives aux produits afin d'assurer la bonne intégration de l'éco-conception au processus.

La mise en œuvre de l'éco-conception exige une approche multidisciplinaire soutenue par l'ensemble des fonctions opérationnelles pertinentes (par exemple, marketing, ventes, logistique, fabrication) et des partenaires externes (par exemple, entreprises de recyclage, fournisseurs, consultants).

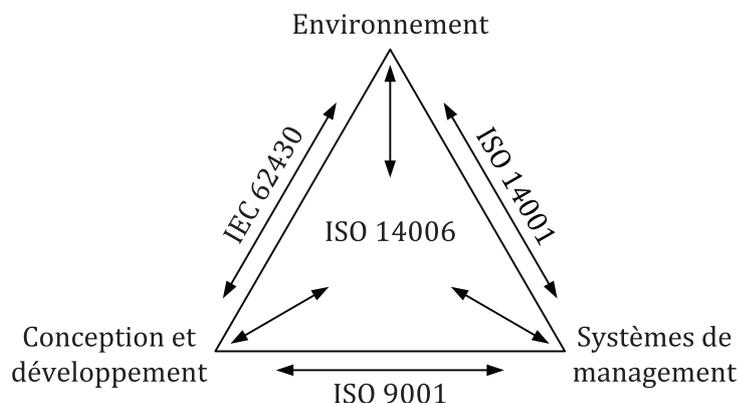
Pour intégrer l'éco-conception dans le contexte d'un SME, en adéquation avec les objectifs commerciaux de l'organisme, il convient que des besoins en compétences soient pris en considération. Cela inclut:

- a) la compréhension de la manière dont les produits sont conçus et développés;
- b) la détermination des aspects environnementaux d'un produit et de leurs impacts associés sur l'environnement, et l'évaluation de leur importance, tout au long de son cycle de vie;
- c) la détermination de la significativité environnementale dans des termes que les concepteurs peuvent comprendre et mettre en application;
- d) l'identification de mesures appropriées afin de réduire les effets négatifs des impacts environnementaux;
- e) la compréhension de la façon dont l'éco-conception et son management s'inscrivent dans un SME ou sont étayés par un SME.

## 0.7 Relations avec d'autres normes

Le présent document traite de trois domaines interdépendants exigés pour l'intégration de l'éco-conception à un SME: Environnement, Conception et développement, Systèmes de management.

La [Figure 1](#) illustre la relation entre les trois Normes internationales correspondantes, leur domaine de connaissances et le présent document, qui relie les trois domaines et les documents afférents. Voir également [Annexe B](#).



**Figure 1 — Relation entre l'ISO 14001, l'ISO 9001, l'IEC 62430, le présent document et les fonctions opérationnelles de l'organisme**

L'ISO 14001 fait le lien entre le management des processus d'un organisme et les aspects environnementaux et impacts environnementaux associés. Le management de la conception est inclus dans l'ISO 14001:2015, 8.1 a).

L'ISO 9001:2015, 8.3 couvre le processus de management de la conception, mais n'aborde pas explicitement les impacts environnementaux.

L'IEC 62430:2019 contribue à l'intégration d'une évaluation des aspects environnementaux et impacts associés au processus de conception et développement, mais, en l'état, n'explique pas complètement les activités qui sont impliquées dans le cadre d'un management environnemental et économique tel que décrit dans l'ISO 14001.

Le présent document fournit des lignes directrices qui assistent les organismes dans l'établissement d'une approche méthodique et structurée pour l'intégration et la mise en œuvre de l'éco-conception au sein d'un SME tel que décrit dans l'ISO 14001. Les lignes directrices sont prévues pour s'appliquer à tout organisme, quels que soient son type, sa taille et le produit fourni.

Le présent document fait référence à toutes les informations nécessaires issues des autres Normes internationales, afin que les processus et procédures appropriés puissent être mis en place pour la mise en œuvre d'une éco-conception structurée et gérée dans le cadre d'un SME. En utilisant le présent document, les organismes peuvent se baser sur leurs compétences et leurs processus de management existants sans nécessairement avoir à mettre en œuvre ou utiliser toutes les Normes internationales associées.

Concernant l'application du présent document, l'organisme est censé utiliser en toutes circonstances ses processus et procédures existants comme point de départ, et utiliser les lignes directrices du présent document de manière souple et pratique.

## 0.8 Vue d'ensemble, structure et recommandations de lecture

Les [Articles 4 à 10](#) expliquent comment l'éco-conception peut être intégrée et gérée dans le cadre d'un SME. Ils fournissent des lignes directrices pour le management de l'éco-conception au sein d'un SME conformément à la structure de l'ISO 14001.

- [L'Article 4](#) porte sur les enjeux stratégiques, tels que le contexte d'un organisme, ainsi que les besoins et attentes des parties intéressées, pertinents pour les activités et le management de l'organisme et du SME.
- [L'Article 5](#) traite du rôle de la direction. Il explique les avantages potentiels de l'éco-conception et traite des enjeux stratégiques sur le plan économique et du management.
- Les activités de conception et développement d'un organisme sont traitées aux [Articles 6 et 8](#). Bien qu'il existe différents moyens de mener à bien le processus de conception et développement, le présent document suit la méthode décrite dans l'ISO 9001:2015, 8.3, complétée par les recommandations relatives à l'éco-conception (voir [8.1.1](#)).
- [L'Article 7](#) traite des ressources, des compétences, de la sensibilisation, de la communication et de la documentation.
- [L'Article 9](#) porte sur les audits internes.
- [L'Article 10](#) traite de l'amélioration continue.
- [L'Article 11](#) donne des recommandations relatives à la façon de commencer à mettre en œuvre l'éco-conception.

[L'Annexe A](#) complète les [Articles 4 à 5](#) et [9 à 11](#) en donnant des informations détaillées sur les enjeux stratégiques et le rôle de la direction dans l'éco-conception.

[L'Annexe B](#) montre la manière dont le présent document est lié à d'autres Normes internationales existantes.

## ISO 14006:2020(F)

L'[Annexe C](#) décrit les principes de base des activités opérationnelles d'éco-conception pendant le processus de conception et développement.

L'[Annexe D](#) clarifie l'utilisation de certains concepts non définis à l'[Article 3](#).

# iTeh Standards (<https://standards.itih.ai>) Document Preview

[ISO 14006:2020](#)

<https://standards.itih.ai/catalog/standards/iso/5b4fcdba-50bf-4b2f-8185-8f5a1b51beac/iso-14006-2020>

# Systemes de management environnemental — Lignes directrices pour intégrer l'éco-conception

## 1 Domaine d'application

Le présent document donne des lignes directrices pour aider les organismes à établir, documenter, mettre en œuvre, tenir à jour et améliorer en continu leur management de l'éco-conception dans le cadre d'un système de management environnemental (SME).

Le présent document est destiné à être utilisé par les organismes qui ont mis en œuvre un SME conformément à l'ISO 14001, mais il peut également aider à intégrer l'éco-conception à l'aide d'autres systèmes de management. Les lignes directrices sont applicables à tout organisme indépendamment de son type, de sa taille ou du ou des produits qu'il fournit.

Le présent document est applicable aux aspects environnementaux des produits et aux activités que l'organisme a les moyens de maîtriser et sur lesquels il a les moyens d'avoir une influence.

Le présent document n'établit pas de critères de performance environnementale spécifiques.

## 2 Références normatives

Le présent document ne contient aucune référence normative.

## 3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>

### 3.1 Termes relatifs à l'organisme et au leadership

#### 3.1.1

##### **système de management**

ensemble d'éléments corrélés ou en interaction d'un *organisme* (3.1.5), utilisés pour établir des politiques, des *objectifs* (3.2.9) et des *processus* (3.3.4) de façon à atteindre lesdits objectifs

Note 1 à l'article: Un système de management peut traiter d'un seul ou de plusieurs domaines (par exemple, qualité, *environnement* (3.1.3), santé et sécurité au travail, énergie, management financier).

Note 2 à l'article: Les éléments du système comprennent la structure, les rôles et responsabilités, la planification et le fonctionnement de l'organisme, ainsi que l'évaluation et l'amélioration des *performances* (3.4.9).

Note 3 à l'article: Le domaine d'application d'un système de management peut comprendre l'ensemble de l'organisme, des fonctions ou des sections spécifiques et identifiées de l'organisme, ou une ou plusieurs fonctions dans un groupe d'organismes.

[SOURCE: ISO 14001:2015, 3.1.1]

### 3.1.2 système de management environnemental SME

composante du *système de management* (3.1.1) utilisée pour gérer les *aspects environnementaux* (3.2.7), satisfaire aux *exigences légales et autres* (3.2.12) et traiter les *risques et opportunités* (3.2.13)

[SOURCE: ISO 14001:2015, 3.1.2, modifiée — Le terme «obligation de conformité» a été remplacé par «exigences légales et autres».]

### 3.1.3 environnement

milieu dans lequel un *organisme* (3.1.5) fonctionne, incluant l'air, l'eau, le sol, les ressources naturelles, la flore, la faune, les êtres humains et leurs interrelations

Note 1 à l'article: Le milieu peut être décrit en termes de biodiversité, d'écosystèmes, de climat ou autres caractéristiques.

Note 2 à l'article: Dans le contexte de l'*éco-conception* (3.2.2), l'environnement inclut le milieu dans lequel un système de *produits* (3.2.3) existe.

[SOURCE: ISO 14001:2015, 3.2.1, modifiée — La Note 1 à l'article originale a été supprimée, la Note 2 à l'article a été renumérotée en tant que Note 1 à l'article et une nouvelle Note 2 à l'article a été ajoutée.]

### 3.1.4 politique environnementale

intentions et orientation d'un *organisme* (3.1.5) en matière de *performance environnementale* (3.4.10), telles qu'elles sont officiellement formulées par sa *direction* (3.1.6)

Note 1 à l'article: Une politique d'*éco-conception* (3.2.2) peut être incluse dans une politique environnementale ou opérationnelle plus vaste, ou peut être distincte.

[SOURCE: ISO 14001:2015, 3.1.3, modifiée — La Note 1 à l'article a été ajoutée.]

### 3.1.5 organisme

personne ou groupe de personnes ayant un rôle avec les responsabilités, l'autorité et les relations lui permettant d'atteindre ses *objectifs* (3.2.9)

Note 1 à l'article: Le concept d'organisme englobe sans s'y limiter, les travailleurs indépendants, les compagnies, les sociétés, les firmes, les entreprises, les administrations, les partenariats, les organisations caritatives ou les institutions, ou bien une partie ou une combinaison des entités précédentes, à responsabilité limitée ou ayant un autre statut, de droit public ou privé.

[SOURCE: ISO 14001:2015, 3.1.4]

### 3.1.6 direction

personne ou groupe de personnes qui oriente et dirige un *organisme* (3.1.5) au plus haut niveau

Note 1 à l'article: La direction a le pouvoir de déléguer son autorité et de fournir des ressources au sein de l'organisme.

Note 2 à l'article: Si le domaine d'application du *système de management* (3.1.1) ne couvre qu'une partie de l'organisme, alors la direction s'adresse à ceux qui orientent et dirigent cette partie de l'organisme.

[SOURCE: ISO 14001:2015, 3.1.5]